



Le Félicien

Bulletin municipal • hiver 2019-2020



SOMMAIRE

- 2 MOT DE LA MAIRESSE
- 3 BILAN DE L'ANNÉE
- 4 ACTUALITÉS
- 6 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 7 TRAVAUX PUBLICS
- 8 URBANISME
- 9 CAPSULE HISTORIQUE
- 10 CULTURE
- 11 LOISIRS
- 13 VIE COMMUNAUTAIRE
- 14 PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS
- 16 CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES





Audrey Boisjoly
Mairesse

Chers Féliciens, chères Féliciennes,

Bientôt, nous célébrerons l'arrivée d'une nouvelle année. Permettez-moi donc de vous souhaiter un agréable temps des Fêtes auprès de votre famille et de vos proches. Ce moment de répit en est un important pour lâcher prise, pour se reposer, afin de continuer à vivre avec passion tout le reste de l'année. Cela étant, je vous souhaite vivement une année 2020 à la hauteur de vos attentes et de la santé afin que vous puissiez réaliser vos rêves.

Pour le conseil municipal, cette période de l'année signifie également la période des budgets et investissements. En effet, il s'agit du moment où les membres du conseil doivent se pencher sur les différentes demandes budgétaires des services administratifs de la municipalité, sur les budgets de fonctionnement ainsi que sur le plan triennal d'immobilisations. Il est important de noter que le plan triennal représente des prévisions pour les années 2021 et 2022, étant donné que le conseil est appelé à le modifier chaque année. Soyez assuré que le conseil porte toujours une attention particulière aux demandes des citoyens, afin que le budget d'investissements reflète bien la volonté Félicienne.

Toutefois, avant de tourner la page sur l'année 2019, prenons le temps d'y jeter un dernier regard pour voir tout ce qui a été accompli.

D'abord, vous aurez certainement remarqué la réfection du chemin de Joliette et de Barrette, ainsi que la municipalisation des rues Suzanne et Beaulieu et du développement Faubourg qui s'agrandit par l'ajout de la rue Rainville et de la consolidation des rues Henri-L.-Chevrette et Bissonnette. En urbanisme, la première édition du Programme Réno-Québec a permis d'aider financièrement les propriétaires de certains bâtiments sur la rue Principale pour qu'ils améliorent leur logement, et ainsi amorcer la revitalisation du bas du village.

Site Web:
st-felix-de-valois.com

Page Facebook:
**Municipalité
de Saint-Félix**



Conseil municipal

Audrey Boisjoly
Mairesse

Maryse Gouger
Conseillère, district n° 1

Gyslain Loyer
Conseiller, district n° 2

Denis Renaud
Conseiller, district n° 3

Pierre Lépicier
Conseiller, district n° 4

Sylvain Trudel
Conseiller, district n° 5

Luc Ducharme
Conseiller, district n° 6

Mairie

Coordonnées
600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0
Téléphone: 450 889-5589

Horaire d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Jeudi:
10 h à 12 h et 13 h à 16 h

La mairie sera fermée
du 21 décembre au 5 janvier

Prochaine parution du bulletin
Le Félicien: mars 2020

Prochaines séances du conseil

9 décembre 2019 à 20 h / 13 janvier 2020 à 20 h / 10 février 2020 à 20 h



La sécurité routière étant une priorité, l'aménagement de traverses piétonnières dans la zone scolaire des écoles primaires ainsi qu'une traverse surélevée sur la rue principale ont vu le jour, permettant désormais des déplacements actifs plus sécuritaires. La sécurisation de certaines rues, là où la vitesse des automobilistes s'avère problématique, a été poursuivie par l'ajout de dos d'âne.

De magnifiques projets pédagogiques avec les écoles primaires ont également vu le jour, soit le projet de jardins pédagogiques et celui d'Élu d'un jour, deux projets qui seront reconduits en 2020. La vie communautaire étant primordiale à la vitalité de notre municipalité, nous avons fait un pas de plus afin de soutenir les organismes et les citoyens en adoptant la première Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté, améliorant ainsi l'aide financière offerte aux organismes dans la réalisation de leur activité et aux citoyens dans leur pratique de loisirs.

J'ai d'ailleurs réalisé une tournée des organismes afin de mieux connaître leurs activités. Je tiens à les remercier pour ces rencontres enrichissantes ainsi que pour leur accueil. Également dans l'idée de communauté, mais sous l'angle du développement économique, nous avons tenu une Table de concertation sur la pénurie de main-d'œuvre en collaboration avec la Chambre de commerce. Nous souhaitons prendre le pouls des besoins et défis des entreprises, mais également ajuster les interventions de la Municipalité et générer de meilleurs canaux de communications avec la Chambre de commerce, le milieu des affaires et les ressources de soutien à l'emploi.

Sachant que l'eau est une ressource épuisable et précieuse, une brigade bleue a été mise sur pied visant à sensibiliser les utilisateurs du réseau d'aqueduc à réduire la consommation et un nouvel engagement a été pris afin de protéger l'environnement; celui d'éliminer progressivement la vente d'eau embouteillée dans les événements ainsi que dans les édifices municipaux, par la certification de Communauté bleue.

Aussi, désirant toujours mieux informer nos citoyens, une première édition du Guide du citoyen sera distribuée dès janvier et le journal Le Félicien sera bonifié par l'ajout de 2 parutions, passant de 4 à 6 par année dès le printemps 2020.

Les projets réalisés sont le reflet de la vision énoncée par la municipalité dans sa planification stratégique 2019-2029 et de nombreuses autres orientations et actions de cette planification se concrétiseront au cours de la prochaine année.

Nous pouvons nommer la construction de la nouvelle caserne incendie, l'aménagement des terrains de pétanque et des sentiers multifonctionnels, la réfection des rangs Frédéric et Saint-Martin et la station d'épuration des eaux usées. Le plan de transport, en cours de réalisation, nous permettra d'amorcer des négociations avec le Ministère des Transports afin de planifier et d'aménager un réseau routier plus adéquat, facilitant la fluidité et renforçant la sécurité des usagers. Aussi, très prochainement, vous pourrez voir une amélioration de l'éclairage dans la municipalité avec la conversion des actuels luminaires au sodium vers l'éclairage au DEL, investissement qui se rentabilisera en 5 ans et générera ensuite des économies de 30 000 \$ par année.

La planification et la concrétisation de ses projets ne pourraient être rendues possibles sans l'exceptionnelle mobilisation de tous les services municipaux pour répondre aux attentes des Féliciennes et Féliciens. Ainsi, je tiens à féliciter l'ensemble des directrices et des directeurs de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois ainsi que leurs équipes, qui travaillent d'arrache-pied pour identifier, avec rigueur, les besoins nécessaires à la transformation de notre municipalité.

En répondant aux orientations énoncées par le conseil municipal, entre autres par la poursuite des actions de notre planification stratégique, notre fonction publique contribue à servir les citoyennes et les citoyens à la hauteur de leurs attentes.

Je termine en vous souhaitant une belle saison hivernale !

Audrey Boisjoly





Communauté bleue

Saint-Félix-de-Valois a reçu la certification Communauté bleue de la part de l'organisme Eau Secours le 6 novembre dernier. Pour l'obtenir, la ville s'est engagée à reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement, à promouvoir la gestion publique de l'eau et à bannir la vente de bouteilles d'eau dans ses édifices municipaux et lors de ses événements. Saint-Félix-de-Valois devient la 1^{re} Communauté bleue de Lanaudière et la 16^e au Québec.

L'obtention de cette certification s'inscrit dans la continuité des engagements de la municipalité en termes d'environnement et de protection de l'eau. En juin dernier, Béatrice Gareau, étudiante à l'école secondaire de l'Érablière, a fait la demande au conseil municipal de s'engager à devenir une Communauté bleue.

Rentrée Félicienne

Une première édition de cet événement 100 % communautaire a permis à une vingtaine d'organismes de se réunir et de rencontrer près de 150 citoyens venus s'inscrire à la programmation d'automne, déambuler dans la foire des organismes et participer à la consultation sur la Politique familiale municipale le 5 septembre dernier. La nouvelle Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté a également été lancée lors de cette soirée au centre Pierre-Dalcourt. Rendez-vous l'année prochaine à la fin août pour une 2^e édition de la Rentrée Félicienne!

Politique familiale

La consultation effectuée du 3 au 20 septembre dernier a permis de recueillir l'avis de 288 répondants! Cela représente 15 % des familles de la Municipalité. Le tirage des prix de participation se déroulera en début d'année 2020. Le comité vous remercie pour votre participation et s'attelle à la tâche de l'élaboration des constats, des orientations puis du plan d'action pour que cette politique soit à l'image des résultats de cette consultation.



Communauté bleue



Rentrée Félicienne



Jardin pédagogique



Collecte de sang

La municipalité de Saint-Félix-de-Valois tient à remercier tous les donateurs, les employés d'Héma-Québec, ainsi que les bénévoles qui ont participé au succès de la Collecte de sang organisée par le club de l'âge d'or les Vive la joie sous la présidence d'honneur de la mairesse, Mme Audrey Boisjoly le 8 octobre dernier. 103 dons ont été effectués!

Halloween

L'Halloween nous a donné des émotions fortes cette année! Nous tenons à remercier la Maison des jeunes de Saint-Félix-de-Valois pour la qualité de la maison hantée animée. Également un grand merci à tous ceux et celles qui ont décoré leur maison. Mention spéciale à nos trois gagnants du concours de décoration. En espérant que Dame nature ne se déguise encore en cocktail météo l'an prochain!

Jardin pédagogique

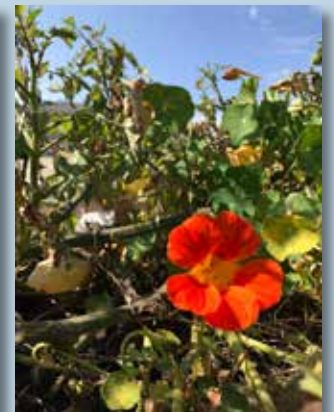
Une première année complétée pour le jardin collectif pédagogique de l'école des Moulins et du camp de jour. En tout, ce projet a permis la réalisation de 62 heures d'animation allant de l'atelier de recettes et de dégustation de salade à la création de plates-bandes gustatives en passant par les tâches d'entretien général d'un jardin. Environ 30 kg de légumes ont été récoltés et mangés! Le projet a récolté le prix Coup de cœur lors du congrès annuel du loisir municipal. Un grand merci à tous les participants, mais également à nos précieux partenaires la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière, Cent degrés, le Fonds de protection de l'environnement matawinien (FPEM), ainsi que Bois Desroches, fournisseur de bois officiel.



Collecte de sang



Halloween, prix du public



Jardin pédagogique



Précaution pour l'hiver

Déneigement

L'hiver dernier a été particulièrement difficile pour les structures. Les prévisions font encore état d'un hiver froid et neigeux. Prévoyez bien déneiger vos toits et structures afin d'éviter des accidents et assurez-vous de bien déneiger vos accès pour une meilleure évacuation.

Bornes-fontaines en hiver

Nous vous rappelons que vous ne devez pas souffler ou accumuler la neige près des bornes-fontaines, et ce, dans un rayon d'un mètre. En fait, aucune obstruction ne doit être installée autour des bornes-fontaines afin d'assurer la sécurité des citoyens et de faciliter le travail des pompiers.

Cheminée

Pour éviter tout quiproquo avec le Père Noël, mais surtout pour passer un hiver en toute quiétude, assurez-vous que votre cheminée soit bien ramonée et exempte de tout dépôt de crésote.

Disposez également de vos cendres chaudes adéquatement :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un **contenant métallique** à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres **chaudes**.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Traverses piétonnières

Il y a eu une importante campagne de sensibilisation au respect des traverses piétonnières cet automne aux abords des écoles en partenariat avec l'école des Moulins, l'école secondaire de l'Érablière et la Sûreté du Québec. Un grand merci à tous pour votre collaboration!

Voici un rappel de la SAAQ :

- comme piéton, je dois assurer ma sécurité, car je suis vulnérable
- comme conducteur, je dois faire preuve de prudence à l'égard des piétons, car ils sont vulnérables





Signallement

Comme pour le signallement des nids-de-poule, lorsque vous constatez des problèmes de déneigement sur des routes numérotées (131, 345, 348), sur le chemin de Saint-Gabriel et le chemin Barrette, c'est auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) que vous devez le faire. Pour les informations de contact, consulter le site du Ministère des Transports ou composer le 511.

Pour les routes de la municipalité, signaler le problème au 450 889-5589.

Stationnement en hiver

Afin de permettre le déneigement, il est interdit de laisser un véhicule stationné sur certaines rues, **entre 23 h et 6 h, du 15 novembre au 15 avril.**

Collecte en hiver

Les bacs en hiver

Afin de faciliter le déneigement, veuillez placer vos bacs à l'intérieur de votre entrée, en bordure de la route en vous assurant que les déneigeurs ont l'espace adéquat pour travailler. De plus, lors des tempêtes, vous devez déneiger vos bacs. Ceux qui seront enneigés ne seront pas vidés.

Écocentre

Pour la période hivernale, l'écocentre sera fermé le samedi à partir du 7 décembre et jusqu'au 4 avril 2020 inclusivement.





Travaux d'entretien dans un cours d'eau agricole

Les travaux d'entretien de cours d'eau en milieu agricole visent à rétablir le drainage agricole. Cela se fait par l'enlèvement partiel ou complet des sédiments accumulés au fond d'un cours d'eau ayant déjà fait l'objet d'un aménagement.

Ces travaux doivent être réalisés en appliquant certaines mesures de protection environnementales et fauniques précisées par différents ministères dans la *Procédure relative à l'entretien des cours d'eau en milieu agricole*, d'où l'importance de vous renseigner auprès de la Municipalité si vous souhaitez faire l'entretien d'un cours d'eau.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Quand et comment faire une demande?

De manière générale, la période de réalisation des travaux d'entretien se situe entre le 15 mai et le 31 octobre de chaque année. Le traitement des demandes peut toutefois prendre plusieurs mois. Ainsi, si vous souhaitez que des travaux d'entretien soient réalisés à l'été ou à l'automne 2020, ne tardez pas et faites votre demande très tôt en début d'année 2020 auprès du Service d'urbanisme.

Compteur d'eau

Suite au rapport annuel de consommation d'eau, la Municipalité doit veiller à l'installation de compteurs d'eau dans tous les bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels qui sont reliés à l'aqueduc municipal ainsi que dans certaines résidences, tel que demandé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Cela permettra une meilleure analyse des fuites et offrira un meilleur diagnostic de la consommation d'eau dans la Municipalité. De plus, la consommation moyenne dépasse les cibles fixées dans la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable et nous devons tous porter attention au gaspillage de cette ressource essentielle. L'engagement Communauté bleue, les efforts de la brigade bleue et les investissements dans le réseau d'aqueduc et de traitement des eaux usées vont en ce sens.

Les personnes concernées seront contactées afin de leur expliquer le processus.

Agrile du Frêne

Tous les propriétaires privés, incluant les producteurs agricoles, sont concernés par cette espèce envahissante. Si vous possédez des boisés à peuplement de frênes, des haies brise-vent ou quelques arbres de cette essence, vous avez la responsabilité d'agir afin de limiter l'infestation.



État de la situation

Tout d'abord, l'agrile du frêne s'attaque uniquement aux frênes. Une fois installé dans une région, il détruit généralement 99 % de tous les frênes en 8 à 10 ans.

Des mesures de contrôle sévères sont imposées aux régions touchées afin de ralentir la progression par l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui règlemente le transport du matériel à risque (ex. : bois de chauffage, résidus de frêne) à l'extérieur des zones déclarées infestées. En effet, cet insecte se répand surtout par « propagation artificielle », en d'autres mots par l'homme, car les larves peuvent survivre plusieurs mois dans le bois d'un arbre ou d'une branche coupée. Depuis le 24 janvier 2018, la MRC de Matawinie fait partie de la zone règlementée. **Il faut donc limiter le déplacement de bois de chauffage.**

Afin de planifier l'abattage de frêne infesté, communiquez avec le Service d'urbanisme au **450-889-5589** ou par courriel à urbanisme@st-felix-de-valois.com





Cœurs solidaires - Déjà 23 ans

Afrique quand tu nous tiens!

Une histoire de jumelage entre Saint-Félix-de-Valois et Douban

Au cours des années 80, des jeunes du Québec parrainés par l'organisme Jeunesse Canada Monde parcourent les villages de la province afin de partager les besoins des populations peuplant l'Afrique. Suite à ces rencontres, le village de Sainte-Élisabeth part le bal en créant un jumelage avec le village de Sanankoroba situé au sud de Bamako, capitale du Mali.

En 1996, des gens de Saint-Félix-de-Valois inspirés par ce jumelage désirent également s'impliquer auprès des populations en voie de développement, dans le but d'établir des liens et générer des projets. Un comité de jumelage est donc créé : Saint-Félix Cœurs Solidaires. Ce comité pilote donc le jumelage entre le village de Saint-Félix-de-Valois et de la communauté de Douban, village voisin de Sanankoroba au Mali en Afrique.

Les contacts s'établissent graduellement et la confiance finit par s'installer. En 1997, un premier visiteur de Douban séjourne dans la Municipalité. M. Fané Lassina rencontre alors tous les organismes afin de découvrir le village et nous raconter le sien. Cela permet à la communauté de prendre conscience des besoins des habitants de Douban afin de véritablement lancer le jumelage.

Le village de Douban compte alors environ 1000 habitants. L'agriculture représente la principale activité. Ces 23 années d'implication ont permis la réalisation de plusieurs projets après consultation et coordination avec l'Association

villageoise Danaya (qui signifie confiance en bambara, la deuxième langue la plus parlée parmi les 13 langues nationales du Mali).

Au fil des années, le jumelage et l'implication de nombreuses personnes ont permis la construction d'un moulin à moudre, d'une maison d'Accueil, d'une école primaire, d'une maison d'accouchement, de la maison de la matrone ; le creusage de puits; l'installation de panneaux solaires, d'une cabine téléphonique, d'une fabrique de savons artisanale; la réparation de la digue, des maisons des enseignants; le développement d'un jardin des femmes par l'achat de semences, de champs collectifs, de l'élevage caprin, avicole et d'une banque de céréale; en plus de procéder à l'achat de fournitures scolaires, ainsi que, récemment, à l'achat d'équipements informatiques pour la Commune de Bougoula qui servira également aux Gens de Douban.

Toutes ces réalisations sont le résultat de l'implication et des nombreux voyages de plusieurs bénévoles afin de lever des fonds, assurer le suivi et travailler avec les habitants de Douban à la pérennité de ces projets.

Un grand merci pour votre implication et votre générosité! En plus des administrateurs, près d'une centaine de membres complètent le portrait de cet organisme de cœur! Vous pouvez d'ailleurs devenir membre au coût de 5 \$ ou alors faire un don pour financer les projets.



La mobilisation se poursuit

Prochaine activité
Souper spaghetti le 21 mars
à la salle des
Chevaliers de Colomb

Pour réservation
Danielle Brien: 450 889-2486



Journées de la persévérance scolaire

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire du 17 au 21 février 2020, la Municipalité offre deux rencontres littéraires pour les jeunes de niveau 3,4,5 et sixième année avec madame Hélène Gagnon. Auteure des séries jeunesse *Lance et compte* et *L'année déchainée de Jérémy Dubé*, ainsi que deux titres dans la collection, *Raconte-moi : Chantale Petitclerc* et *Thérèse Casgrain*. Les rencontres porteront sur la persévérance à travers ses divers personnages. Pour les plus petits, il y aura deux heures du conte pour 4 groupes. Ces événements sont présentés aux élèves de l'école des Moulins sur les heures de classe. Vous pouvez passer récupérer une trousse d'encouragement à la bibliothèque ainsi qu'à la mairie durant cette semaine. Soutenons les efforts des jeunes de notre communauté!

Bibliothèque

Collection Kaléioscope

La bibliothèque est partenaire du projet Kaléioscope qui propose plus de 300 ouvrages encourageant les enfants à sortir des idées préconçues et des rôles stéréotypés, favorisant la réflexion, l'émergence de la pensée critique, l'ouverture et la tolérance. Découvrez ce que votre bibliothèque vous propose!



Livre et mitaines se préfèrent en relation à distance!

Le cauchemar de tout livre est l'humidité! Soyez vigilants en saison hivernale avec tuque, mitaines et foulard mouillés pour ne pas les ranger dans le même sac que les livres de la bibliothèque. Le résultat est catastrophique pour l'état des documents. Noter qu'en tout temps, il est aussi fortement déconseillé de lire dans la baignoire, sauf pour bébé et ses livres de plastique.





SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Créons la tradition!

FÊTE DE NOËL

**SOUPER COMMUNAUTAIRE | SPECTACLE POUR ENFANT
PÈRE NOËL | DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE
PROMENADE EN CALÈCHE | CHANT CHORAL
ILLUMINATION | FEU DE JOIE
COLLATIONS ET REMONTANT | DANSE ET FESTIVITÉ**

**13 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 17 H
PARVIS DE L'ÉGLISE**

Apportez votre chandelle!
Les profits amassés seront versés à la Guignolée.
www.st-felix-de-valois.com





Fête d'hiver

14 et 15 février 2020

Parc Pierre-Dalcourt



Concours de sculpture de neige pour les entreprises

Inscription jusqu'au 10 janvier

Concours de château de neige pour les familles

Inscription jusqu'au 31 janvier

Tournoi de hockey bottine

Inscription jusqu'au 31 janvier

Snow skate • Glissade

Veillée chantée autour du feu

avec les Scouts

Jeux
Cabane à sucre
Cantine

Venez essayer le hockey bulle et les tamponneuses sur glace!

Camp de jour de la semaine de relâche

La Municipalité offre un camp de jour pour la semaine de relâche du 2 au 6 mars 2020.

Les inscriptions se feront du 10 au 14 février en ligne ou en personne au centre Pierre-Dalcourt.

Saison de baseball

Inscriptions par Internet du 3 au 27 février

En personne sur les heures d'ouverture du centre Pierre-Dalcourt ou en ligne.



Sortie de ski

Jeudi 30 janvier 2020 Val Saint-Côme

Pour toute la famille ou les enfants de 6 ans et plus qui seront accompagnés d'un animateur (l'enfant doit savoir skier et avoir son équipement).

Inscription : M. Olivier Vachon, 450 889-5589, poste 7762

Les jeunes qui fréquentent l'école secondaire de l'Érablière doivent absolument s'inscrire auprès de Mme Hélène Guérard.



Saison de soccer

Inscription pour la saison 2020 de l'Association soccer St-Félix



Saint-Félix-de-Valois

Mardi, 11 février 2020, de 18 h 30 à 20 h 30
Centre Pierre-Dalcourt

Saint-Jean-de-Matha

Jeudi, 13 février 2020 (heure et lieu à valider)

Journée d'inscription supplémentaire

(frais de 10 \$, sauf pour les nouveaux membres)

Saint-Félix-de-Valois

Samedi, 14 mars 2020, de 9 h à 11 h
Centre Pierre-Dalcourt



La guignolée

Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à cette Guignolée pour votre générosité.

Horaire des fêtes

	Mairie	Bibliothèque	Écocentre
Fermeture	20 décembre, 16 h	20 décembre, 12 h	18 décembre, 20 h
Ouverture	6 janvier, 9 h	6 janvier, 18 h 30	8 janvier, 12 h



Location des salles pour le temps des Fêtes 2021

Vous souhaitez louer une salle pour vos événements familiaux du temps des Fêtes l'an prochain?

Vous avez jusqu'au 20 décembre 16 h pour remettre votre bulletin de participation complété à la mairie de la Municipalité. Notez que le tirage pour les 24, 25 et 31 décembre 2020 et le 1^{er} janvier 2021 aura lieu lors de la séance du conseil municipal du 13 janvier 2020.

Pour les 25 décembre et 1^{er} janvier, la salle côté patinoire ainsi que la grande salle seront disponibles, pour les 24 et 31 décembre, seule la grande salle sera disponible.

Salle côté patinoire : 150 \$ / Grande salle : 250 \$

Notez que les bulletins dont les préférences de date et de salle ne seront pas bien complétées seront rejetés. De plus, si vous ne confirmez pas la réservation de la salle que le tirage vous aura attribuée, la salle sera à nouveau disponible pour les réservations.

Taxes municipales

Un montant demeure impayé sur votre compte de taxes municipales?

Communiquez avec Mme Carole Trudel au **450 889-5589** poste 7711 afin de procéder à une entente de paiement avant la fin de l'année 2019.

Si vous avez plus d'une propriété à Saint-Félix-de-Valois, vous devez effectuer des paiements séparés pour chacun de vos comptes.

Vous avez du mal à trouver la Municipalité lors de l'ajout d'un bénéficiaire pour vos paiements en ligne?

Cherchez en inscrivant « valois » afin de faciliter votre recherche.

Nous ne collectons pas la taxe scolaire!

Horaire de la patinoire et des sentiers glacés

Dès que la température le permettra, la patinoire et les sentiers glacés seront ouverts selon les horaires suivants :

HORAIRE RÉGULIER	
Jours	Heures
Lundi au vendredi	16 h à 21 h
Samedi et dimanche	9 h à 21 h
Semaine de relâche	9 h à 21 h

HORAIRE DES FÊTES	
Jours	Heures
23 décembre	9 h à 21 h
24 décembre	9 h à 16 h
25 décembre	Fermé
26 décembre	13 h à 21 h
27 au 30 décembre	9 h à 21 h
31 décembre	9 h à 16 h
1 ^{er} janvier	Fermé
2 janvier	13 h à 21 h

CONGÉS SCOLAIRE	
Jours	Heures
3 janvier	9 h à 21 h
30 janvier	9 h à 21 h
21 février	9 h à 21 h



PROGRAMMATION - HIVER 2020

Activité	Clientèle	Durée	Heure	Coût	Professeur(e)	Lieu
Taïchi, gestes du quotidien et musique du monde	16 ans et plus	Les lundis, 12 semaines	Avancé: 19 h 30 à 21 h	R 60 \$ N-R 70 \$	Richard Fortin	Centre Pierre-Dalcourt
		Les mardis, 12 semaines	Intermédiaire: 19 h 30 à 21 h			
Step	14 ans et plus	Les lundis, 12 semaines	19 h à 20 h	R 95 \$ N-R 110 \$	Micheline Chenier	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
		Vous devez apporter votre step. Ce cours commencera le 3 février.				
Espagnol	Débutant / Intermédiaire	Les lundis, 12 semaines	18 h 30 à 19 h 30	Gratuit	Loz Marina Marin	Centre Pierre-Dalcourt
Judo	5 à 8 ans	Les mardis, 12 semaines	18 h 15 à 19 h 15	R 99 \$ N-R 112 \$	Michel Paré	Centre Pierre-Dalcourt
	9 ans et plus		19 h 30 à 20 h 30			
Pickleball	14 ans et plus	Les mardis, 12 semaines	18 h 30 à 20 h 30	R 35 \$ N-R 40 \$	Libre	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
Danse Latine	Ouvert à tous	Les mardis 12 semaines	18 h 30 à 19 h 30	R 95 \$ N-R 110 \$	Loz Marina Marin	Centre Pierre-Dalcourt
Yoga	16 ans et plus	Les mercredis, 10 semaines	19 h 30 à 20 h 30	R 115 \$ N-R 130 \$	Josée Gauthier	Bibliothèque
		Les mardis, 10 semaines	13 h 15 à 14 h 45		Mariette Fontaine	
Aérobic en folie	14 ans et plus	Les mercredis, 12 semaines	19 h à 20 h	R 95 \$ N-R 110 \$	Micheline Chenier	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
		Ce cours commencera le 5 février.				
Cheerleading	5 à 12 ans	Les mercredis, 12 semaines	18 h à 19 h	R 120 \$ N-R 135 \$	Marie-Pier Boyer	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
Kango jump	16 ans et plus	Les mercredis, 8 semaines	18 h 30 à 19 h 30	R 95 \$ N-R 110 \$	Jessye Paré	Centre Pierre-Dalcourt
		Vous devez avoir vos propres bottes. Possibilité de louer des bottes.				
Badminton	Ouvert à tous	Les mercredis, 12 semaines	19 h 30 à 21 h 30	R 35 \$ N-R 40 \$	Libre	Gymnase de l'École secondaire de l'Érablière
		Les jeudis, 12 semaines				
Zumba dorée	Remise en forme ou 50 ans et plus	Les jeudis, 10 semaines	9 h à 10 h	R 100 \$ N-R 115 \$	Shari-Lei Gallagher	Centre Pierre-Dalcourt
Yoga sur chaise	Ouvert à tous	Les jeudis, 12 semaines	10 h 30 à 11 h 30	R 140 \$ N-R 155 \$	Louise Labelle	Centre Pierre-Dalcourt
Initiation à la guitare	Ouvert à tous	Les jeudis, 10 semaines	À partir de 17 h 30 (30 minutes par cours)	R 120 \$ N-R 135 \$	Thomas Pelland	Centre Pierre-Dalcourt
		Vous devez apporter votre guitare. Possibilité de location.				



Activité	Clientèle	Durée	Heure	Coût	Professeur(e)	Lieu
Gardien averti	11 ans et plus	Le jeudi 26 mars	9 h à 16 h	R 45 \$ N-R 50 \$	Maude Martin	Centre Pierre-Dalcourt
Les participants doivent apporter poupée ou toutou, papier, crayons et repas pour le diner.						
Prêt à rester seul	9 ans et plus	Le vendredi 21 février	9 h à 14 h	R 35 \$ N-R 40 \$	Maude Martin	Centre Pierre-Dalcourt
Les participants doivent apporter poupée ou toutou, papier, crayons et repas pour le diner.						
Cardio-fit	Nouvelles/ futurs mamans	Les jeudis, 10 semaines	10 h 15 à 10 h 45	R 115 \$ N-R 130 \$	Justine Venne-Beaulieu	Parc Pierre-Dalcourt
Le cours de Cardio-traîneau commencera le jeudi 16 janvier. Crampons et tapis requis.						
L'ABC du jardinage	Ouvert à tous	Le samedi 29 février	9 h 30 à 12 h	R 5 \$ N-R 8 \$	M. Jardin	Centre Pierre-Dalcourt
Activité de semis	Ouvert à tous	Le samedi 28 mars	10 h à 12 h	R 5 \$ N-R 8 \$		
Cours de patin	3 à 6 ans (débutant)	Les dimanches, 5 semaines	11 h à 12 h	R 73 \$ N-R 80 \$	Para's'cool	Patinoire
Le cours de patin commencera le 12 janvier. Les participants doivent avoir leurs patins et leur casque. Inscriptions dès décembre.						

Début des activités : semaine du 20 janvier 2020

Inscriptions

Résidents de Saint-Félix-de-Valois:

En ligne: du 6 au 16 janvier 2020

En personne: le mercredi 14 janvier, de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h au centre Pierre-Dalcourt

Non-résidents:

En ligne: du 13 au 16 janvier 2020

En personne: le mercredi 14 janvier, de 18 h 30 à 20 h au centre Pierre-Dalcourt

Le paiement complet est exigé, soit par chèque (libellé à l'ordre de Municipalité de Saint-Félix-de-Valois) en date du jour de l'inscription, ou en argent comptant.

Pour le paiement par carte de crédit, vous devez vous inscrire en ligne via la plateforme Sportplus accessible sous l'onglet : Loisirs, culture et vie communautaire/ Programmation des activités/Inscription

LES INSCRIPTIONS SONT NON REMBOURSABLES.

Information: Olivier Vachon, directeur adjoint aux Loisirs et à la vie communautaire
450 889-5589 poste 7762 • loisirs@st-felix-de-valois.com

Famille à faibles revenus

Grâce au soutien du Comptoir vestimentaire, les critères d'Accès-Loisirs s'appliquent au nouveau programme de Soutien aux inscriptions de loisirs de la Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté. Pour en apprendre davantage, visitez la page dédiée à cette nouvelle politique du site Internet de la Municipalité sous l'onglet : Services/Règlements/Politiques. Afin de valider votre admissibilité à ce soutien, communiquez avec le Service des Loisirs et de la vie communautaire avant vos démarches d'inscription.



2020

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2		4
5	6	7		9	10	11
12	13	14		16	17	18
19	20	21		23	24	25
26	27	28		30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4		6	7	8
9	10	11		13	14	15
16	17	18		20	21	22
23	24	25		27	28	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3		5	6	7
8	9	10		12	13	14
15	16	17		19	20	21
22	23	24		26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				2	3	4
5	6	7		9	10	11
12	13	14		16	17	18
19	20	21		23	24	25
26	27	28		30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5		7	8	9
10	11	12		14	15	16
17	18	19		21	22	23
24	25	26		28	29	30
31						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2		4	5
7	8	9		11	12	13
14	15	16		18	19	20
21	22	23		25	26	27
28	29	30				

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				2	3	4
5	6	7		9	10	11
12	13	14		16	17	18
19	20	21		23	24	25
26	27	28		30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4		6	7	8
9	10	11		13	14	15
16	17	18		20	21	22
23	24	25		27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1		3	4	5
6	7	8		10	11	12
13	14	15		17	18	19
20	21	22		24	25	26
27	28	29				

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6		8	9	10
11	12	13		15	16	17
18	19	20		22	23	24
25	26	27		29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3		5	6	7
8	9	10		12	13	14
15	16	17		19	20	21
22	23	24		26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1		3	4	5
6	7	8		10	11	12
13	14	15		17	18	19
20	21	22		24	25	26
27	28	29		31		

- Légende:** bac bleu
- bac noir
- bac brun
- les 3 bacs

L'enlèvement des
matières résiduelles
début à 7 h le matin

HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

Le mercredi : 12 h à 20 h (fermé de 17 h à 17 h 30)
Le samedi du 11 avril au 28 novembre :
9 h à 17 h (fermé de 12 h 15 à 12 h 45)

L'écocentre est fermé lors des jours fériés
et à la période des Fêtes.